



**PLAN VIGIPIRATE - Alerte Attentat**  
**Consignes et informations**  
**à l'attention des étudiants de l'Université**  
**18 novembre 2015**

En raison de la mise en application des mesures du plan Vigipirate porté au niveau "alerte attentat" sur l'ensemble du territoire, il vous est demandé à titre individuel d'observer la plus grande vigilance et de respecter les consignes de sécurité habituelles (notamment le dégagement des issues de secours et des portes coupe-feu) ainsi que les consignes spécifiques suivantes, et ce jusqu'à nouvel ordre.

- **Fréquentation du domaine universitaire**

Chaque membre de la communauté présent dans l'enceinte du domaine universitaire doit pouvoir justifier de son statut de personnel ou d'étudiant de l'UPJV.

- **Signalement d'éléments suspects**

Faisant appel au discernement de chacun, nous vous demandons d'être attentif aux signaux faibles pouvant être captés (comportement inadapté) et de faire remonter ces informations à l'adresse suivante : [fsd@u-picardie.fr](mailto:fsd@u-picardie.fr)

Tout élément suspect ou situation anormale (sac abandonné, véhicule ou comportement suspect) y compris aux abords de l'établissement, doit être signalé à un membre du personnel de l'UPJV.

Dans un contexte d'urgence absolue, l'appel aux autorités via le 17 est prioritaire.

- **Déplacements**

L'université a obligation d'interrompre toute sortie pédagogique jusqu'à nouvel ordre en attendant de nouvelles recommandations.

- **Cellule de soutien**

Dans cette situation particulière, tout étudiant peut solliciter un soutien, en contactant le Dr KAUFMANT (03.22.82.72.33) qui l'orientera vers la cellule spécifique mise en place à l'UPJV et composée de psychologues spécialisés.

  
Pr. Michel BRAZIER  
Président de l'UPJV